

MARS 1997



INFORMATIONS VERNIER

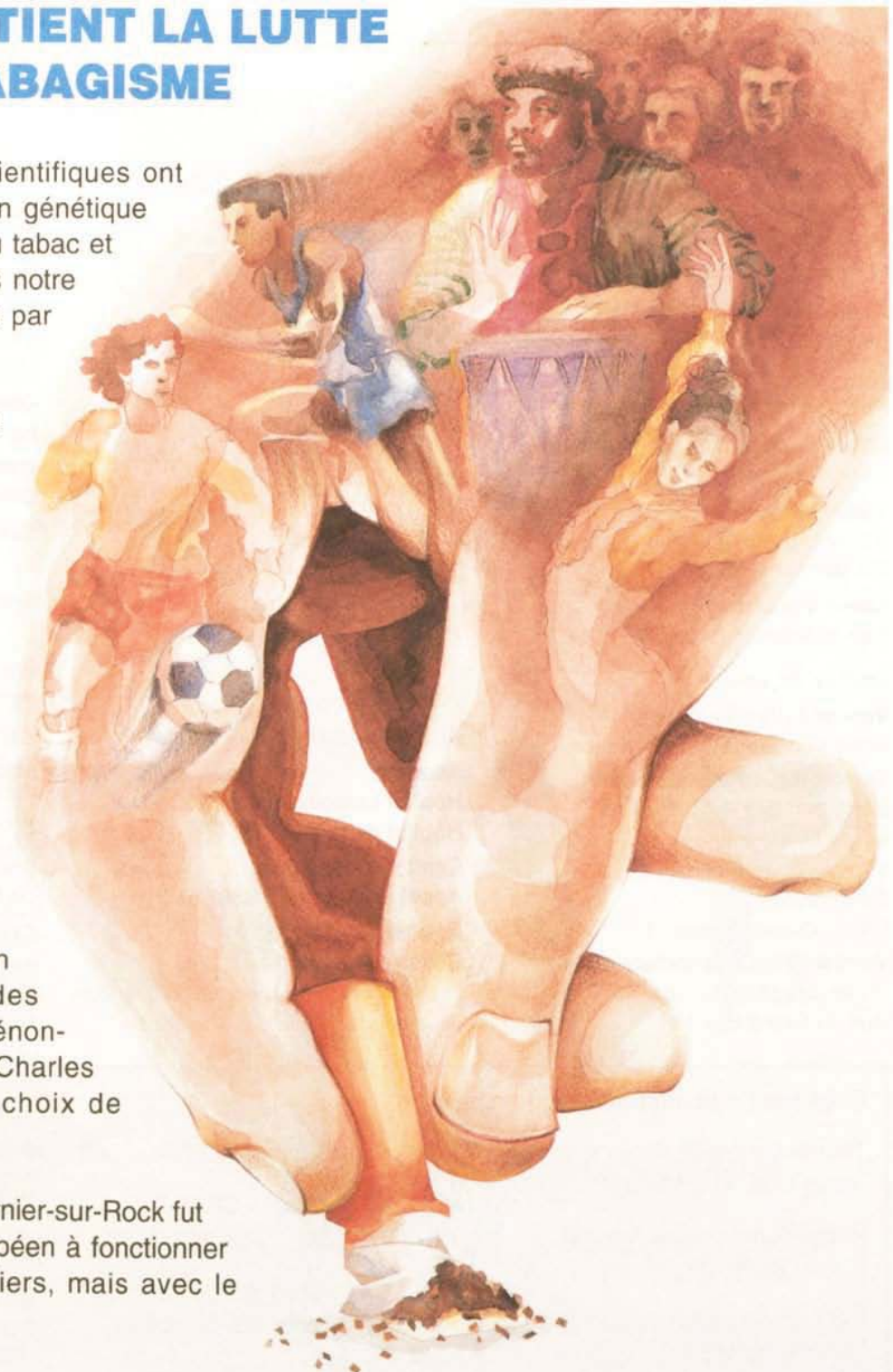
VERNIER SOUTIENT LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME

L'automne dernier, des scientifiques ont enfin réussi à établir un lien génétique irréfutable entre la fumée du tabac et le cancer du poumon. Dans notre pays, plus de 10000 décès par an sont liés au tabagisme.

Pourtant, la Suisse possède toujours la fiscalité la plus attractive en Europe pour les vendeurs de tabac! Et la récente petite augmentation du prix du paquet (+ 15 à 20 centimes) n'y change rien.

Face à ce non-sens, le responsable du Cipret (Centre genevois d'information et de prévention du tabagisme) redouble d'efforts. Pour que son message de prévention passe mieux auprès des jeunes, insensibles à la dénonciation d'un danger, Jean-Charles Rielle l'associe avec un choix de plaisirs.

C'est ainsi que le festival Vernier-sur-Rock fut le premier festival rock européen à fonctionner sans publicité des cigarettiers, mais avec le soutien du Cipret.



SOMMAIRE

Le thème

3 **Vernier soutient la lutte contre le tabagisme**

La tabagisme est la principale cause évitable de maladie et de mort prématurée en Europe. Dans notre pays, plus de 10 000 décès par an sont liés au tabagisme.

Nouvelles communales

- 7 Conseil municipal du 4 février
- 8 Prestation de serment du chef de la police municipale
- 9 Petites annonces
- 10 Inscriptions pour Vernier fleuri
- 12 Ouverture du Bassin couvert
- 14 Agenda

- 17 Cours de compostage en avril
- 17 Cours d'informatique avec l'accueil chômeurs
- 20 Opération "Villages roumains"
- 21 Ateliers décors de La Bohème
- 22 Carmen avec l'Opéra Studio

Infos-quartier

- 23 AIVV : Du haut de ce clocher...

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Locaux de vote

Vernier I (Vernier-Village)

Ecole primaire de Vernier-Place

Vernier II (Châtelaine-Balexert)

Ecole primaire de Châtelaine
av. de Châtelaine 84

Vernier III (Aïre-Le Lignon)

Ecole primaire d'Aïre
Ch. du Grand-Champ 11

Vernier IV (Les Avanchets)

Ecole d'Avanchet-Jura
Rue du Grand-Bay 13

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96
Route du Bois-des-Frères 30

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise, tél. 117

Poste de Châtelaine, tél. 796 25 11

Police municipale

Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 322 20 20

SOS Médecins, tél. 348 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,
sous-sol de l'école des Ranches

Services sociaux

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

Permanence chômage

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h

Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

Centre social des Avanchets

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

Centre social de Châtelaine

Ch. de l'Etang 4, tél. 979 06 06

Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

Service d'aide à domicile A.G.A.D.

Tél. 979 06 06

Service d'aide et de soins

communautaires, tél. 979 06 06

Repas à domicile, tél. 827 85 00

SOS enfants, tél. 312 11 12

Conseils juridiques (sur rendez-vous)

Service social, tél. 306 06 20

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

Centre social du Lignon,

Tél. 796 63 11 **et Centre social de**

Châtelaine Tél. 979 06 06

Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30

Edité par l'Administration municipale

Thème (*pages bleues*)
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (*vertes*)
Robert BORGIS

PAO - production et publicité
Mlle Malory MEX

Correction : Mme J. BERNASCONI

Mairie de Vernier - CP 520
Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

parution 25 avril 97

délaï rédactionnel 4 avril 97

Journal tiré à **14'500** exemplaires

Vernier soutient la lutte contre le tabagisme

Le tabagisme est la principale cause évitable de maladie et de mort prématurée en Europe. Des experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estiment qu'en Europe, environ 800 000 personnes décèdent chaque année pour avoir fumé excessivement durant leur vie.

Dans le cadre d'une étude épidémiologique réalisée pour la première fois en Suisse en 1990, il a été procédé à une évaluation du nombre de décès liés au tabagisme : plus de 10 500 en 1990, dont un quart concerne des personnes de moins de 65 ans. Cette étude a en outre permis de calculer également le nombre d'années de vies perdues à cause du tabagisme.

Un million de Suisses ont déjà réussi à arrêter de fumer, la plupart du temps par leur seule volonté. Néanmoins, il est plus facile de ne pas commencer. En effet, la nicotine que contient le tabac crée une dépendance physique et psychologique très forte. Plus même que celle de l'alcool et des drogues dures. En moins de 7 secondes, plus d'un quart de la nicotine inhalée se fixe sur des récepteurs cérébraux spécifiques, soit plus vite qu'une injection intraveineuse !

«Quand le fumeur écrase sa clope, commence immédiatement l'angoisse du sevrage. Au début, elle est imperceptible jusqu'à devenir franchement désagréable. Le fumeur reprend alors une cigarette et s'apaise. En fait, un fumeur est dupé car la cigarette n'apaise pas (sauf du sevrage), elle stimule» explique le Dr Jean-Charles Rielle, médecin responsable du Cipret-Genève et médecin consultant du Service de la santé de la jeunesse et du Service du personnel de l'Etat. Effectivement, la nicotine augmente passagèrement la pression artérielle et la fréquence du pouls d'environ 10%. Mais, en parallèle, elle resserre durablement les petits vaisseaux sanguins des muscles et de la peau, ce qui explique l'apparition de rides précoces. En outre, le monoxyde de carbone de la fumée est un voleur d'oxygène, ce carburant des muscles, dont il prend la place dans le sang.

Fumer influe sur la qualité du sommeil, le phénomène d'angoisse du

sevrage ne s'arrête pas réellement. Etant très fatigué, on parvient à s'endormir, mais notre sommeil est de moindre qualité.

Evolution de la prévention

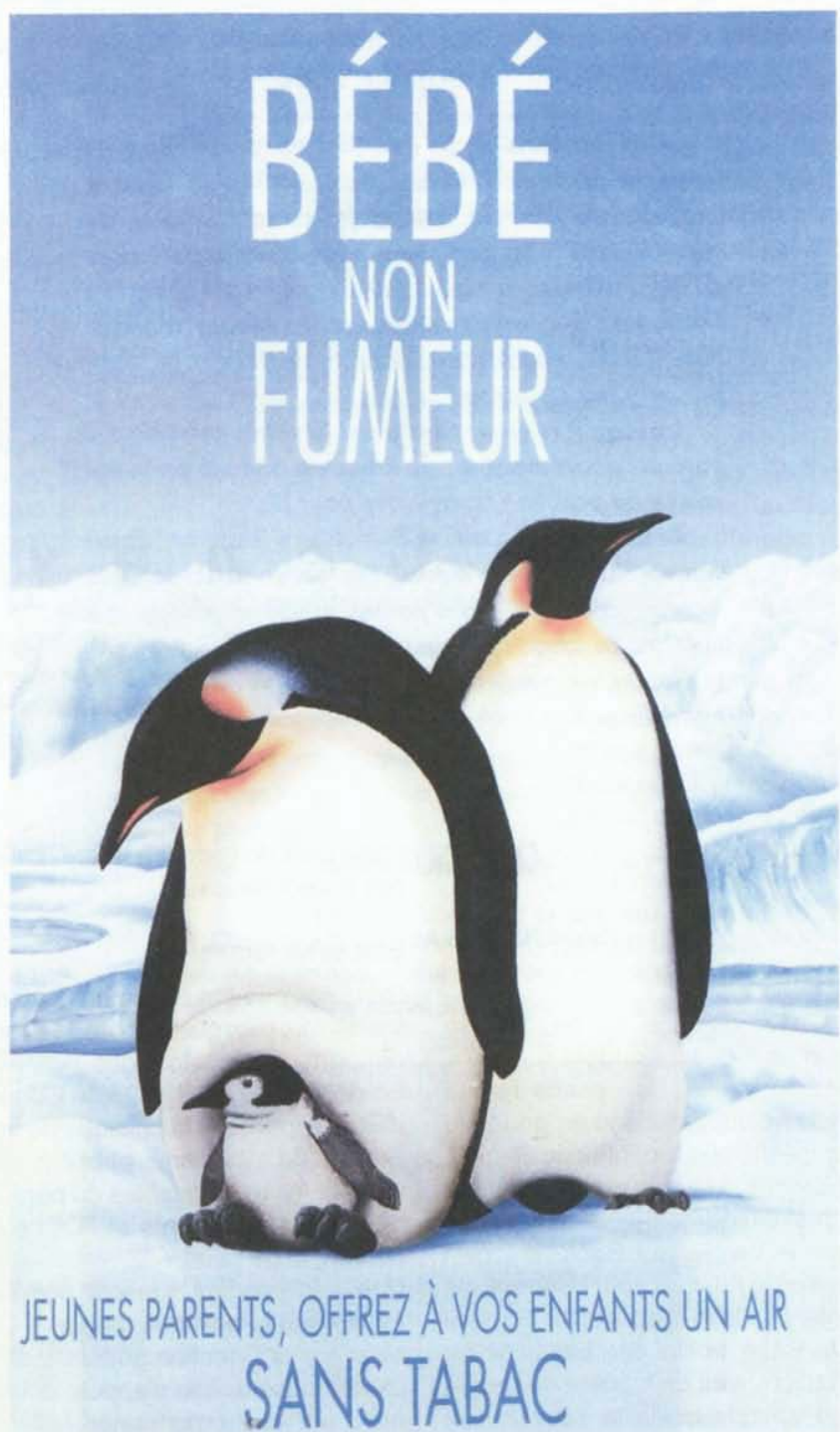
Ce discours essentiellement axé sur la dénonciation du tabagisme n'a pas réelle influence sur les jeunes.

La perspective d'avoir un cancer du poumon ou un infarctus dans 30 ou 40 ans ne constitue pas une menace à prendre au sérieux. Certains sont

même séduits par le fait de braver un danger et un interdit. En effet, la législation cantonale interdit aux mineurs de moins de 16 ans de fumer (règlement sur la surveillance des mineurs).

On constate qu'il y a toujours plus de jeunes qui commencent à fumer (la nicotine est un antidépresseur), mais aussi qu'ils sont toujours plus nombreux à arrêter de fumer.

«Nous pouvons travailler la capacité de dire non chez les enfants âgés de 5-6 ans. Puis suit une période où il



s'agit de conforter le jeune qu'il peut être normal et bien dans sa peau sans fumer. Désormais, nous faisons passer la prévention par la proposition d'un choix de plaisirs : sports, activités culturelles, etc.".

En outre, celui qui décide d'arrêter de fumer renoue lui aussi avec le plaisir. Après quelques jours, il constatera une amélioration sensible de son goût et de son odorat. Et après quelques mois, sa circulation sanguine s'étant améliorée, il se sentira plus performant physiquement.

Sponsoring

A Genève, le Cipret sponsorise le Vernier-sur-Rock depuis cinq ans.

«Il s'agit d'associer le moment où le jeune reçoit notre message préventif avec le moment de plaisir et non de contrainte. Les jeunes viennent écouter de la musique. Ils sont relax et donc plus réceptifs à n'importe quel message. Voilà pourquoi l'idée de sponsoriser ce festival en lieu et place des cigarettiers nous a séduits», résume Jean-Charles Rielle.

Le lobby du tabac dispose de 120 à 130 millions de francs pour faire de la promotion, du parrainage et du sponsoring. Cependant leur part au sein du parrainage sportif n'est que de 5%. Quant à la culture, ils ne versent que 15 millions de francs, alors que la Loterie romande et les collectivités publiques versent 2 milliards.

Le Cipret quant à lui ne dispose que d'un modeste budget de 500 à 600 000 francs. Une plume face à l'enclume du marchand de goudron. N'empêche que le canton de Genève est le canton le plus actif en matière de prévention contre le tabagisme. Outre le Vernier-sur-Rock, le Cipret parraine le Festival pour l'Europe, les Ponts de Saint-Gervais, le Festival de la Bâtie, le Bal de l'Escalade au Palladium, etc. En matière de parrainage sportif, citons le soutien aux

équipes masculines et féminines du Bernex-Basket, Marc Houlmann avec son voilier «Cipret-Genève» dans la course du Figaro, le pilote de moto Serge David, l'escrimeuse-épéiste Isabelle Pentucci (qualifiée aux Jeux Olympiques d'Atlanta), le Grand-Prix VTT Tribune de Genève, la navigatrice Nicole Meylan (qualifiée aux Jeux Olympiques), la fameuse Course de l'Escalade, etc. La liste n'est pas exhaustive.

Pour ce faire, le Cipret bénéficie d'une part de la dîme sur l'alcool (un impôt qui frappe les alcools forts et qui rapporte environ 10 millions en Suisse).



Cette taxe doit servir à la prévention des toxicomanies.

Etat sans fumée

Dans son combat contre un fléau qui tue dix fois plus que la route, le Cipret remporte quelquefois des victoires. En date du 17 avril 1996, le Conseil d'Etat a approuvé la politique de prévention du tabagisme passif proposée par les responsables du personnel des départements et l'Office du personnel de l'Etat.

Une décision qui s'inscrit parfaitement dans la politique menée à Genève par la Direction générale de la santé publique. Elle s'appuie notamment sur une ordonnance fédérale

promulguée en 1993 qui dit que «l'employeur veillera, dans le cadre des possibilités de l'entreprise, à ce que les non-fumeurs ne soient pas incommodés par la fumée de tabac d'autres personnes».

Cette décision du gouvernement genevois préconise «un Etat sans fumée mais pas sans fumeurs».

Concrètement, d'ici fin 1998, tous les services de l'Etat devront disposer d'espaces fumeurs en dehors desquels le tabac sera banni.

Le but essentiel de cette opération est de protéger les non-fumeurs. Une

enquête du CHUV, à Lausanne, indique l'effet de la «fumée passive» sur la santé des non-fumeurs. Il n'est dès lors plus possible de se limiter au seul concept de la tolérance, particulièrement dans l'environnement professionnel où très rares sont celles et ceux pouvant choisir leur cadre de travail. Mais il va de soi que le succès de cette décision gouvernementale dépendra aussi de la qualité et de l'emplacement de ces espaces fumeurs. Dialogue et concertation seront indispensables.

Deuxième objectif visé : encourager ainsi les fumeurs qui se déclarent moyennement à fortement motivés à cesser de fumer.

Dans la pratique, un certain nombre d'étapes sont proposées pour mettre en place cette politique de prévention du tabagisme dans l'entreprise : établir un consensus au niveau des membres de la direction; mise au point d'un questionnaire anonyme permettant de faire une «photographie» de l'entreprise; création d'un groupe ad hoc chargé de créer les espaces fumeurs; séances d'information; programme de désaccoutumance proposé aux collaborateurs choisi par l'entreprise, avec une éventuelle participation financière; enfin, une évaluation finale est réalisée au bout de quelques mois.

Vernier soutient la lutte contre le tabagisme

Prix du tabac

Des études faites dans plusieurs pays ont montré que chaque fois que le prix des produits du tabac augmente de 10%, la consommation peut baisser de 2 à 8%.

Depuis le 1er mars, le prix du paquet de cigarettes est passé en moyenne à 4,10 francs, soit une hausse de 20 centimes (dont 16 ct. pour l'Etat). Il n'en reste pas moins un des plus bas d'Europe. On constate des différences allant de un à sept dans le prix des paquets de 20 cigarettes. Il peut cependant être trompeur de comparer les prix dans la mesure où la structure des salaires et des prix varie d'un pays à l'autre. On peut corriger ces biais en exprimant le prix des cigarettes, non en dollars, mais en temps de travail nécessaire pour gagner le prix d'un paquet de 20 cigarettes. On constate ainsi qu'il faut travailler seulement 9 minutes en Suisse, en comparaison des 15 minutes de la France, 23 minutes du Royaume-Uni ou aux 33 minutes du Portugal.

Quant au pourcentage du prix des cigarettes représenté par l'impôt dans différents pays (chiffre 95), la Suisse avec 50% (en 1997 on a 54%) arrive juste après les Etats-Unis (30%) et cela en comparaison avec les 70% de l'Allemagne, 72% de l'Italie, 74% de la Belgique, 75% de la France, 77% du Royaume-Uni, 81% du Portugal ou 85% du Danemark.

«A l'heure où l'on n'hésite pas à répercuter sur les primes des caisses maladie les coûts induits par le tabagisme, il semble pour le moins scandaleux de maintenir un tel cadeau fiscal pour les cigarettiers» relève avec passion Jean-Charles Rielle. Ce dernier estime que le prix du paquet devrait être augmenté à 5 francs. «A partir d'un prix estimé à 6 francs, on risquerait de favoriser le développement de la contrebande».

L'augmentation à 4,10 francs va apporter 140 millions de francs en 1997 dans les caisses de l'AVS. En portant le paquet à 5 francs comme le réclame le Dr Rielle, ce serait près de 900 millions supplémentaires qui viendraient équilibrer les comptes des caisses AVS.



Une étude démontre le lien de cause à effet entre CIGARETTE ET CANCER

Jusqu'alors, les adversaires du tabac ne pouvaient s'appuyer que sur des statistiques. C'est fini ! Cet automne, une équipe de chercheurs américains a établi scientifiquement un lien génétique entre la fumée du tabac et le cancer du poumon.

Publiée dans le prestigieux journal américain *Science*, l'étude met en évidence une défaillance génétique provoquée par la fumée du tabac.

Une substance cancérigène contenue dans la fumée de cigarette provoque des mutations d'un gène (p53) qui normalement a pour particularité d'atténuer la multiplication des cellules cancéreuses. Cette substance, le benzopyrène (BPDE), entrave son fonctionnement.

Les déficiences du gène p53 sont à l'origine de la moitié des cancers humains et de près de 70% des cancers du poumon, selon les chercheurs de l'Université du Texas à Houston et de l'Institut Beckman en Californie.

Consommation estimative de cigarettes par adulte de 15 ans et plus en 1990-1992.

Source : OMS.

| | | |
|-----|---------------|-------------|
| 1. | Pologne | 3620 |
| 2. | Grèce | 3590 |
| 3. | Hongrie | 3260 |
| 4. | Japon | 3240 |
| 5. | Corée du Sud | 3010 |
| 6. | Suisse | 2910 |
| 7. | Islande | 2860 |
| 8. | Pays-Bas | 2820 |
| 9. | Yougoslavie | 2800 |
| 10. | Australie | 2710 |

Classement des autres pays européens

| | | |
|-----|-------------|------|
| 12. | Espagne | 2670 |
| 15. | Irlande | 2420 |
| 16. | Allemagne | 2360 |
| 17. | Belgique | 2310 |
| 20. | Bulgarie | 2240 |
| 21. | Royaume-Uni | 2210 |
| 21. | Autriche | 2210 |
| 24. | France | 2120 |
| 27. | Portugal | 2010 |
| 29. | Italie | 1920 |
| 31. | Danemark | 1910 |
| 34. | Norvège | 1830 |
| 40. | Finlande | 1740 |
| 49. | Roumanie | 1550 |
| 50. | Suède | 1550 |
| 57. | Albanie | 1220 |

Vernier soutient la lutte contre le tabagisme

ARRET DU TABAC : CHOISIR SA METHODE

Pour se libérer du joug de la cigarette, point de miracle. Il faut une sacrée dose de motivation. A ne pas confondre avec la volonté que la nicotine annihile. Vous pouvez commencer par acheter des marques que vous n'aimez pas. Vous fixez une durée minimale pour chaque nouveau paquet (par exemple, avec ce paquet, je dois tenir jusqu'à demain soir) et prolongez chaque fois cette durée d'un demi-jour. Chez de nombreux fumeurs, le geste qu'ils font pour prendre une cigarette est devenu un automatisme. Dès lors, il leur est conseillé de porter toujours sur eux un objet qui leur permette de s'occuper les mains.

Une envie de fumer, que faire ? Se laver les dents, boire un verre d'eau, marcher à l'extérieur, mâcher un chewing-gum sans sucre ou des feuilles de menthe. Pour s'occuper la bouche, on peut aussi se procurer des bonbons sans sucre.

Une envie de manger, que choisir ? Des aliments qui coupent l'appétit, qui vous font mastiquer et qui ont peu d'influence sur votre ligne : un verre de lait, un oeuf dur, du poisson fumé, une tranche de jambon, de la soupe de légumes, des cornichons, un fruit, un yoghurt, etc. Par contre, éviter le café ou le chocolat. Il faut savoir qu'en arrêtant de fumer, votre organisme brûle moins de calories. Si votre poids était stable avant l'arrêt du tabac, la même alimentation peut vous faire prendre quelques kilos.

Voici une liste des méthodes de désaccoutumance proposées à Genève :

Méthodes individuelles

Patch : Le patch s'obtient sur ordonnance, une visite chez un médecin est donc indispensable.

Acupuncture : Une liste des médecins-acupuncteurs pratiquant à Genève peut être obtenue auprès du Cipret (rue Henri-Christinet 5, CP 567, 1211 Genève 4, tél. 321 00 11)

Hypnose : renseignements auprès du Dr. Ph. Bourgeois, FMH Psychiatrie et Psychothérapie, tél. 736 65 65.

Agrafe Info-Santé : Pose d'une miniagrafe dans l'oreille (auriculothérapie-acupuncture). Durée 2 semaines. Centre antitabac de Genève, rue des Contamines 27, 4ème étage, permanence de 11h à 19h. Tél. 347 21 66.

Nicosan : auriculothérapie. Possibilité de thérapie comportementale. Soutien psychologique important. Cinq jours de suite. Tél. 786 44 21.

Non-fumeurs en 20 jours : il s'agit de deux brochures qui s'obtiennent à la Ligue genevoise contre la tuberculose, les maladies pulmonaires et l'asthme. Tél. 322 13 32.

Méthodes de groupe

Consultation antitabac de l'Hôpital cantonal universitaire. Ouverte à tous. Tél. 373 92 93.

Plan de cinq jours. Travail de groupe cinq soirs de suite. Tél. 349 76 26 ou 793 36 77.

Méthode individuelle et/ou de groupe

Programme «Libération du tabac». Tél. 786 73 05.

Cure thermale et thalassothérapie avec méthode de désaccoutumance au tabac

Se renseigner auprès du tél. 311 31 35.



Au début de cette première séance de l'année 1997, le Conseil municipal procède à l'assermentation de M. Eugène KUFFER, domicilié à Aïre, en remplacement de Mme Anne-Marie MONOD (L) démissionnaire.



M. Eugène Kuffer

M. Georges BAECHLER (R) propose de reporter l'approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 1996, reçu tardivement, à la prochaine séance du municipal, proposition acceptée par 21 oui et 7 abstentions.

Le Conseil administratif dans ses communications indique que la population, à fin décembre 1996, s'est élevée à 29 227 habitants et que le nombre des sans-emploi à la même date était de 1302, soit une nouvelle augmentation de 21 chômeurs. Il communique également l'engagement de

Mme Marina FASLER comme assistante sociale à 50% dès le 1er mars.

Les conseillers municipaux examinent ensuite les divers projets de délibération. La prise en considération de la délibération modifiant le règlement du Conseil municipal concernant la consultation des procès-verbaux des séances plénières, est, après le dépôt d'une motion de M. Olivier JUNG (E) et discussions, refusée par 25 oui et 4 non.

Les projets de délibérations concernant le crédit pour le réaménagement de la crèche «Pop Corn» au Lignon; la vente des actions de «Télévernier SA» et la dérogation au rapport des surfaces pour une parcelle sise au chemin des Grillons à Aïre sont, après interventions de MM. AMMANN (AdG), BAECHLER (R) et CADUFF (E), renvoyés, à l'unanimité, en commission.

R.B.

Prochaines séances du CM

Mardi 22 avril à 20h30

Mardi 20 mai à 20h30

Mardi 17 juin à 20h30

Parcs à voiture

"Ex-Parcelle Shell"

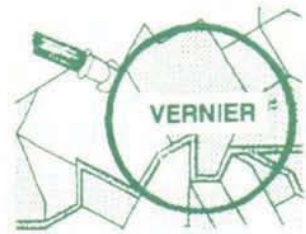
(sous le centre commercial du Lignon)

les places 10, 29, 52 et 55 sont disponibles au prix de Fr. 80.- par mois.

"Crozet"

les places 3, 29 et 31 sont disponibles, au prix de Fr. 50.- par mois.

Pour tout renseignement et location :
tél. 306 06 68, Evelyne Mariétan.



Savoir...

42% des Suisses habitent dans des communes de **plus de 10'000 habitants** (4% des communes)

38% des Suisses habitent dans des communes de **2000 à 10'000 habitants** (23% des communes)

20% des Suisses habitent dans des communes **jusqu'à 2000 habitants** (73% des communes)

Ramassages ménagers au mois d'avril

Fêtes de Pâques

La levée des ordures ménagères du vendredi 28 mars (Vendredi-Saint) est reportée au samedi 29 mars.

La levée du lundi 31 mars (lundi de Pâques) **est supprimée et non remplacée**. Reprise normale des tournées mercredi 2 avril.

Déchets encombrants mardi 1er avril

Sont considérés comme déchets ménagers encombrants : lits, matelas, fauteuils, canapés, petits meubles, télévisions, pneus, skis.

Déchets métalliques jeudi 3 avril

Sont considérés comme déchets métalliques : machines à laver, cuisinières, vélos, vélomoteurs, batteries, petits fûts.

Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vignette "recyclable".
(la vignette peut être obtenue à la Mairie de Vernier ou au Centre de Voirie, tél. 306 07 67)

"COMPOSTER DANS SON JARDIN OU SON QUARTIER"

12 FICHES-CONSEILS

pour vous aider dans la production de votre compost.



Disponible à la Mairie au prix de Fr. 3.-.

Réalisé par CompostDiffusion.



Les têtes intelligentes se protègent

Dans notre pays, on compte 350 000 motocyclistes et 350 000 cyclomoteuristes. Si, depuis 1981, les motards ont l'obligation de porter un casque, cette obligation n'existe que depuis le 1er janvier 1990 pour les cyclomoteuristes.

Chaque année, en Suisse, 6000 conducteurs de deux-roues motorisés sont blessés. 150 sont tués. Un quart environ sont des cyclomoteuristes. Beaucoup d'entre eux seraient encore en vie et beaucoup parmi les grièvement blessés n'auraient été que légèrement ou à peine atteints s'ils avaient porté un casque. Mais le port du casque est impopulaire chez beaucoup de jeunes. Il décoiffe, disent les uns, il diminue le prestige et le sentiment de puissance, affirment les autres. Enfin, on vante le goût du risque : «Nous ne sommes pas des froussards !».

Pour les têtes intelligentes, ces arguments ne jouent pas. Le bpa rappelle le slogan connu : «Les têtes intelligentes se protègent !».

Les paroissiennes et paroissiens de la Paroisse protestante de Vernier

sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE

le mercredi 16 avril 1997
à 20h15

au 3, ch. de Sales, Vernier
(repas simple dès 19h)

L'ordre du jour est disponible
sur demande au
341 04 42

tous les matins de 8h30 à 11h30
sauf le mercredi.

Prestation de serment

Le 25 février dernier, M. Patrick LUSI, nouveau chef de la police municipale verniolane, a prêté serment dans la cour de la Mairie, devant le Conseil administratif in corpore et en présence de l'huissier communal.

Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles fonctions, qu'il remplira, nous n'en doutons pas, avec efficacité.



Près de chez vous existent des lieux d'information et d'accueil ouverts à tous (mères, pères et parents) avec des nourrissons ou des enfants en bas âge.

Les infirmières du SASCOM (Service d'aide et de soins communautaires de la Croix-Rouge) offrent sur la commune de Vernier des

Consultations gratuites parents-enfants

Vous aurez l'opportunité de vous informer, d'échanger avec une infirmière sur vos préoccupations concernant les soins, l'alimentation, le sommeil, la prise de poids, etc.

Trois lieux de consultations parents-enfants
vous sont proposés dès le 1er avril 1997

CENTRE SOCIAL DE CHATELAINE tous les vendredis de 15h à 17h
Ch. de l'Etang 4, 1219 Châtelaine, tél. 979 06 06

CENTRE SOCIAL DU LIGNON tous les mardis de 15h à 17h
Av. du Lignon 78, 4e étage, 1219 Le Lignon, tél. 796 63 11

CENTRE SOCIAL DES AVANCHETS tous les mercredis de 15h à 17h
Rue du Grand-Bay 18, 1220 Avanchets, tél. 796 59 30



Vernier fleuri

Pour promouvoir les décorations florales, les autorités communales, le service horticole ainsi que celui des espaces verts organisent deux manifestations.

Nous souhaitons que chacun participe à l'embellissement des différents quartiers de la commune.

Fleurissez vos fenêtres, balcons ou terrasses et témoignez ainsi qu'il fait bon vivre à Vernier.

Les autorités vous remercient d'avance des soins que vous apporterez à vos décorations florales, contribuant ainsi à l'embellissement de notre commune.

8^{ème} Journée "portes ouvertes" à l'établissement horticole

Centre de voirie, route de Montfleury

Samedi 10 mai 1997

de 10 à 16 heures

Nombreux stands

Marché aux géraniums et plantes annuelles.

Confection des caissettes avec l'aide des conseils des horticulteurs de la commune.

Confection florale, testez vos aptitudes artistiques.

Buvette, pour éteindre toute soif.

Concours : Connaissez-vous votre commune ?

Stand tessinois à midi pour vous restaurer, tenu par la chorale Pro Ticino de Genève.

15^{ème}

Concours des fenêtres et balcons

Des prix seront attribués aux meilleures décorations, chaque concurrent recevra un prix de participation. Veuillez vous inscrire au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous, en précisant dans quelle catégorie vous désirez participer.

Deux catégories:

a. Fenêtres et balcons

b. Entrées, terrasses et villas

Une confirmation d'inscription ainsi que le règlement du concours vous seront adressés.

Le jury procédera, si possible, à deux visites durant l'été. Les concurrents n'étant pas prévenus, nous vous recommandons d'entretenir vos décorations florales afin qu'elles soient toujours au maximum de leur beauté.

N.B. A la suite d'accidents, le Département de justice et police rappelle que le règlement n'interdit pas de placer des vases ou bacs à fleurs sur les balcons et fenêtres, mais prescrit de les fixer à l'intérieur des barrières, de telle manière qu'ils ne présentent aucun risque de chute.

Bulletin d'inscription pour VERNIER FLEURI 1997, à renvoyer à :

Concours des fenêtres et balcons, Mairie de Vernier, A l'int. de M. Beffa, rue du Village 9, 1214 Vernier

Dernier délai: 10 mai 1997

Mademoiselle, Madame, Monsieur, (Biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom :

Rue et numéro :

NPA et localité : Tél. :

(Les candidats ne peuvent s'inscrire que pour une seule section, mettre une croix dans la case qui convient.)

Section : Catégorie fenêtres et balcons Catégorie terrasses, villas

Quand on entre dans l'immeuble : Etage : A gauche : Au centre : A droite :

Service des sports

ECOLE DE TENNIS

destinée aux jeunes de 8 à 16 ans

PERIODE JUSQU'AU 25 JUIN 1997

Le mercredi

Prix : Fr. 140.- pour 16 leçons

ECOLE DE BADMINTON

destinée aux jeunes de 9 à 18 ans

PERIODE JUSQU'AU 25 JUIN 1997

Le mercredi

Prix : Fr. 50.- pour 15 leçons

En collaboration avec l'Association cantonale genevoise de badminton (ACGB).

Renseignements et inscriptions :

Centre de tennis d'Aire,

17, ch. des Lézards, 1219 Aire, tél. 796 21 98.

TENNIS D'AIRE

Réouverture saison 1997

du lundi 31 mars 1997 au dimanche 26 octobre 1997

Horaire : tous les jours de 9h à 22h

Tennis

Court couvert

| | |
|--------------------------|----------|
| 1 heure | Fr. 13.- |
| 1 heure (jusqu'à 18 ans) | Fr. 8.- |

Possibilité d'abonnement pour la saison

Court extérieur

| | |
|---|-----------|
| 3/4 heure | Fr. 10.- |
| 3/4 heure (jusqu'à 18 ans) | Fr. 6.- |
| Abonnement 10 x 3/4h + 1 période gratuite | Fr. 100.- |

Badminton

| | |
|--|----------------------|
| 1 heure | Fr. 9.- |
| 1 heure (jusqu'à 18 ans) | Fr. 7.- |
| Abonnement 10 x 1h + 1 période gratuite (jusqu'à 18 ans) | Fr. 90.- Fr. 70.- |

Possibilité d'abonnement pour la saison

Renseignements : Tennis d'Aire,
17, ch. des Lézards, 1219 Aire, tél. 796 21 98.

Bassins des Ranches et d'Avanchet-Jura

OUVERTURE AU PUBLIC - SAISON 96/97

Bassin des Ranches (16x8 m) jusqu'au 07.05.97

Mercredi

| | | |
|-----------------------|---------------|---------------|
| Enfants de 6 à 15 ans | fond à 0,80 m | 13h45 - 15h45 |
| Enfants et adultes | fond à 2.00 m | 15h45 - 17h45 |
| Adultes | fond à 2.00 m | 17h45 - 18h45 |
| Adultes | fond à 1.25 m | 18h45 - 19h45 |

Bassin d'Avanchet-Jura (16x8 m) jusqu'au 11.05.97

Mercredi

| | | |
|-----------------------|---------------|---------------|
| Enfants de 6 à 15 ans | fond à 0.80 m | 16h15 - 17h15 |
| Enfants et adultes | fond à 1.25 m | 17h15 - 18h15 |
| Enfants et adultes | fond à 2.00 m | 18h15 - 19h15 |
| Adultes | fond à 2.00 m | 19h15 - 20h15 |

Dimanche

| | | |
|--------------------|---------------|--------------|
| Enfants et adultes | fond à 1.25 m | 8h45 - 9h45 |
| Enfants et adultes | fond à 2.00 m | 9h45 - 11h45 |

Fond à 2 m seulement pour les personnes sachant nager.

Prix de l'entrée pour 1 heure Enfants Fr. 0.50
TVA incluse Adultes Fr. 2.--.

Les bassins sont fermés du 27 mars au 6 avril 97.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Service des sports, tél. 796 62 96 (le matin).

Vous cherchez un sport ?

Avez-vous pensé à l'escrime ?

JUGEMENT - VITESSE - COORDINATION - REFLEXES
MAITRISE DE SOI

DEBUTANTS OU CONFIRMES
COMPETITION OU LOISIRS
JEUNES OU ADULTES

ALORS VENEZ REJOINDRE
LE CLUB HYGIENIQUE DE CHATELAINE
SECTION ESCRIME

qui vous propose 5 leçons d'essai pour Fr. 50.-.

**Salle d'armes : Ecole du Jura,
13, rue du Grand-Bay, 1220 Avanchets**

**Ouverture : lundi et mercredi de 17h à 21h,
 vendredi de 18h à 21h.**

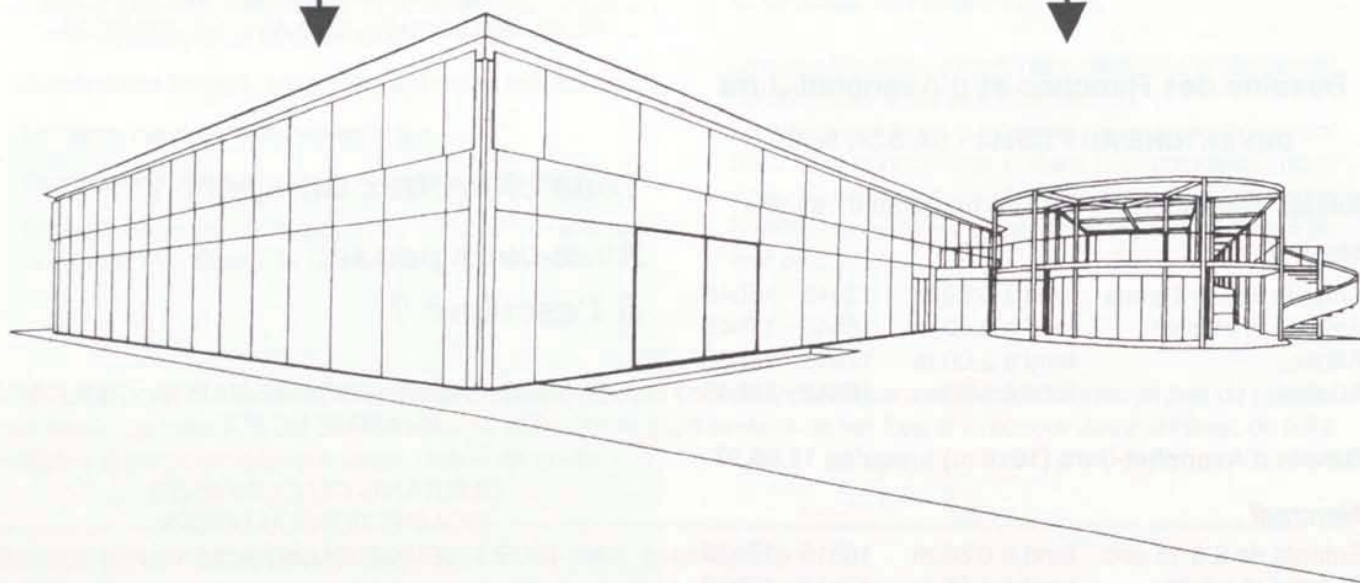
Renseignements :
796 19 65 aux heures ci-dessus
367 13 58 aux heures de bureau

PISCINE DU LIGNON

NOUVEAU

BASSIN COUVERT DE 25M

RESTAURANT + TERRASSE



OUVERTURE

SAMEDI 17 MAI 1997

PISCINE ET BASSIN COUVERT DU LIGNON - TARIFS DES ENTREES

(Une pièce d'identité peut être demandée)

| | Tarifs 1997 <small>(TVA 6,5% incluse)</small> |
|---|---|
| A. 1 entrée | |
| Adulte | 5.00 |
| Enfant (1991-1982) | 1.50 |
| B. 10 entrées | |
| Adulte | 40.00 |
| Adolescent (1981-1979) | 30.00 |
| Enfant (1991-1982) | 10.00 |
| C. CE - Abonnements saison été (mi-mai/mi-septembre) | |
| Adulte | 90.00 |
| Adolescent (1981-1979) | 60.00 |
| AVS - AI | 60.00 |
| Enfant (1991-1982) | 30.00 |
| CH - Abonnements saison hiver (mi-septembre/mi-mai) | |
| Adulte | 180.00 |
| Adolescent (1981-1979) | 120.00 |
| AVS - AI | 120.00 |
| Enfant (1991-1982) | 60.00 |
| CA - Abonnements annuels | |
| Adulte | 250.00 |
| Adolescent (1981-1979) | 170.00 |
| AVS - AI | 170.00 |
| Enfant (1991-1982) | 80.00 |

Les enfants jusqu'à six ans ne payent pas.

Les habitants de la commune de Vernier peuvent bénéficier d'une remise de 10% sur le prix des abonnements (lettre C ci-dessus) sur présentation conjointe d'une attestation de domicile (valable une fois) et d'une pièce d'identité.

Les attestations de domicile peuvent être obtenues auprès de l'office cantonal de la population.

IMPORTANT!!!

PARKING PAYANT

La clientèle de la piscine bénéficiera d'un tarif préférentiel de
Fr. 1.-- par jour.

Le paiement s'effectuera à l'intérieur de l'enceinte de la piscine,
après le passage du contrôle des entrées.

N'oubliez pas de retenir votre numéro de case.

Nous informons notre clientèle que pour des raisons d'effectif,
le bassin couvert ne sera ouvert qu'en cas de mauvais temps.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Agenda

Dans le hall de Balexert

Jusqu'au samedi 5 avril :

Lapins de Pâques, avec la collaboration de la maison Zogg, dans un décor pascal : concours de dessin pour les enfants (1000 lapins à gagner), fabrication, vente de chocolat chaud à l'ancienne, personnalisation de lapins, confection de lapins en pâte sur inscription.

Du mercredi 9 au samedi 12 avril :

Shows-Mode, les nouvelles tendances des 19 boutiques mode et accessoires du centre présentées par 11 mannequins professionnels les :

| | |
|-------------|-----------------------|
| Mercredi 9 | à 15h, 16h30 et 17h30 |
| Jeudi 10 | à 17h et 18h30 |
| Vendredi 11 | à 15h, 16h30 et 17h30 |
| Samedi 12 | à 10h, 11h et 14h30 |

Du mardi 15 avril au samedi 3 mai :

Genève Tiers-Monde, l'eau du ciel. Présentation de projets d'impluvium. Une boutique à disposition...



Choisissez la performance



Banque Cantonale
de Genève

UNE QUESTION DE CARACTÈRE

Agence de Vernier: route de Vernier 219, 1214 Vernier, Tél. 341 15 30



Championnats genevois de gymnastique artistique

les 22 et 23 mars 1997
au Centre sportif du Bois-des-Frères
Entrée libre

Samedi 22

Dès 12h Début du concours avec les catégories libres et les niveaux 3 des filles genevoises et invitées

Dès 19h30 Les filles du cadre national se produiront pour une qualification interne

Dimanche 23

dès 9h30 Prestations des niveaux I et II avec la participation des meilleures sections helvétiques.

dès 16h Les concours des minimes genevoises.

LA MACAV

Du 14 avril au 16 mai 1997



BERNADETTE ANDREY

PATE A SEL

SUZANNE ZÜRCHER-RADIGON

MASQUES VENITIENS ET AUTRES
PEINTURE SUR SOIE ET SUR BOIS

Paroisse Saint-Pie X

Carrefour du Bouchet - Crozet/Balexert

33e KERMESSE DES 7 CITES

**VENDREDI 25, SAMEDI 26 ET
DIMANCHE 27 AVRIL 1997**

VENDREDI 25 AVRIL
les irremplaçables filets de perche

Vainqueur du Megève Jazz Contest
SAVOY JAZZ ORCHESTRA

SAMEDI 26 AVRIL
le fameux marché du matin



Les cuivres solaires du «Quartz-Tuor»

Le jazz en folie avec
«L'OLD SCHOOL BAND»

DIMANCHE 27 AVRIL
avant et après le
dîner avec vrai jambon à la borne

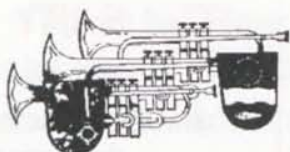
L'ensemble tzigane authentique
SARKOZI

La Fanfare municipale de Vernier a besoin de vous !

La Fanfare recherche, auprès de ses sympathisants, des bonnes volontés pour renforcer son équipe technique et d'intendance qui prépare et installe le matériel instrumental lors des manifestations de la société.

Il n'est pas nécessaire d'être musicien pour être membre actif de la fanfare.

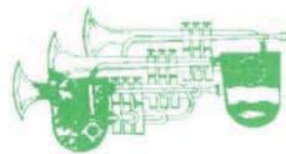
Nous vous attendons,
vous êtes tous et toutes les bienvenus.



Vous souhaitez nous aider ?

C'est facile, un coup de fil au président
Georges Baechler,
tél. 341 12 73 ou 341 31 78.

Fanfare municipale de Vernier



Concert de printemps 1997

Vendredi 25 avril 1997 à 20h30

Générale

Concert public avec nos invités,
les clubs d'ainés.

Ouverture des portes à 19h45.

Samedi 26 avril 1997

Soirée annuelle - Concert et bal

Buvette et petite restauration en musique
dès 19h

Concert à 20h30

Les élèves de l'école de musique de la Fanfare auront le plaisir de se produire en public, pour la première fois, durant le programme.

Bal conduit par «René» dès la fin du concert.

Entrée libre.

A cette occasion, pour les aînés désirant se rendre à la générale, un bus assurera le transport selon les horaires suivants :

| | |
|---|-------|
| Club du Lignon, av. du Lignon 50-53 | 19h50 |
| Club des Libellules, rte de l'Usine-à-Gaz 10 | 19h55 |
| Club de Châtelaine-Balexert, av. de Crozet 31 | 20h05 |
| Club des Avanchets, rue du Grand-Bay 21 | 20h10 |

Le retour est également assuré, il devrait se situer autour de 22h30.

LES MEMBRES DU LACAL

(les Artistes créateurs et amis du Lignon) exposeront au

«Brico-Meyrin» du 24 mars au 5 avril

Entrée libre. Horaire comme les commerçants.

Les peintres de la même association exposeront
**du 9 au 30 avril à la Maison de quartier
d'Aïre-Le Lignon.**



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine
Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

MENUISERIE • CHARPENTE ESCALIERS • COUVERTURE

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée

Un corps en forme

TONING : La gym en détente !

Vous voudriez faire du sport sans souffrir et affiner votre silhouette sans devenir une obsédée des salles de sport ? Alors, le Toning est pour vous la solution idéale !

Le Toning est un programme complet d'exercices de gymnastique sur sept appareils mécaniques ou vibratoires. Cette méthode fonctionne sur la répétition. Vous ferez 8 minutes par appareil soit une heure de gym au total. Vous travaillerez les jambes, les bras, la taille, le buste et les fessiers.

En plus...

deux supers solariums !

Tarifs 97

| | | |
|-------------------------|-------|-------|
| 1 x/p semaine A volonté | | |
| 3 mois : | 210.- | 390.- |
| 6 mois : | 350.- | 590.- |
| 12 mois : | 490.- | 790.- |
| 15 séances : | 265.- | |
| 30 séances : | 495.- | |

Une séance d'essai
gratuite

BODY PLUS Isabelle

Centre de Toning et solarium

26, prom. Champs-Frêchets
1217 Meyrin

☎ : 785.01.41



Ecole BER Genève

Classes du **CYCLE** et
**10^e degré préprofessionnel
paramédical**

ou en
économie

Cours d'été

Français pour étrangers

Secrétariat **médical**

Secrétariat

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Un corps en forme



Solariums à Meyrin !

AVEC CE BON:
1 SÉANCE DE SOLARIUM À 5.-

Valable jusqu'au 30 avril 97
Non cumulable

BODY PLUS Isabelle

Centre de Toning et Solarium

26, prom. champs-Frêchets
1217 Meyrin

☎ : 785 01 41



COLONIE DE VACANCES «LA JOIE DE VIVRE»

Membre de la Fédération catholique des colonies de vacances

Si tu es né entre 1984 et 1990 soit le bienvenu au séjour «A» de «La Joie de Vivre».
Si tu es né entre 1983 et 1990 soit le bienvenu aux séjours «B» ou «C» de «La Joie de Vivre».
Cette maison simple et chaleureuse située à la «Côte-aux-Fées» sera ravie de t'accueillir à ses camps. Les inscriptions sont ouvertes, voici quelques indications pour programmer ton été.

Dates
Séjour «A» du samedi 12 juillet au vendredi 25 juillet 1997
Séjour «B» du dimanche 27 juillet au samedi 16 août 1997
Séjour «C» du samedi 2 août au samedi 16 août 1997

Le prix des séjours est fixé comme suit :

Enfant résidant dans le canton de Genève : Camps A et C = Fr. 410.-, Camp B = Fr. 520.-
Enfant résidant hors du canton de Genève : Camps A et C = Fr. 520.-, Camp B = Fr. 690.-.
Ces prix ne doivent pas empêcher la participation d'un enfant, des réductions pour famille nombreuse, ainsi que des arrangements et des réductions, sont possibles.

Renseignements et inscriptions auprès de :

Séjour «A» Loredana Scippa 47, ch. des Ailes, 1216 Cointrin. Tél. 798 73 02 (soir)
Séjours «B» et «C» Bernard Sauvain cp 106, 1211 Genève 28. Tél. 796 57 08 (répondeur)

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste

Aménagements extérieurs

Entretien

Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21



G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2 A, ch. du Sorbier
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier
1217 MEYRIN Tél. 341 08 43

Natel: 079/203 99 62

Vincent
PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

La commune de Vernier propose à
toute personne intéressée par

l'emploi, un accueil

**chaque lundi et chaque jeudi
de 9h à 12h**

- ✓ aux jeunes en début de carrière
- ✓ aux adultes préoccupés par l'emploi
- ✓ aux femmes décidées à reprendre une activité professionnelle
- ✓ à tous les chômeurs et chômeuses.

Information - Accueil - Soutien - Formation

Nous mettons à votre disposition :

- téléphone
- photocopieuse
- PC
- journaux

Nous proposons aussi aux chômeurs de la commune

Un cours gratuit d'initiation à l'informatique

**10 cours, les lundis de 9h à 12h
dès le 7 avril 1997**

S'inscrire auprès du Service social, tél. 306 06 20.

***Nous vous proposons également une
information sur le service d'orientation
professionnelle par une psychologue
conseillère en orientation***

le 17 avril 1997 de 10h à 12h

- ◆ Mieux connaître le monde des formations
- ◆ Faire le point de votre situation professionnelle
- ◆ Atelier d'orientation en groupe
- ◆ Au chômage et après

***N'hésitez pas à venir
vous informer à l'accueil
chômeurs et chômeuses***

MAISON DE QUARTIER
D'AIRE-LE LIGNON
Ch. Nicolas-Bogueret 12 bis
1219 AIRE
Tél. 970 06 93

COURS DE COMPOSTAGE

Bien composter, c'est si simple !

Composter soi-même ses déchets verts, c'est si simple.
Encore faut-il savoir comment !

Profitez de ce printemps pour faire l'école buissonnière...
et trouver des réponses à tout ce que vous avez toujours
voulu savoir sur le compost sans jamais avoir osé le
demander.

Deux cours de compostage sont organisés en avril et
en mai.

Que vous désiriez vous initier ou vous perfectionner à l'art
du compostage domestique ou que vous compostiez
déjà, ce cours s'adresse à toute personne intéressée et
concernée par la question. Il ne requiert pas de connais-
sance de base préalable.

Comprenant une partie théorique et une démonstration
pratique, le cours dure environ 2 heures. Il se déroule en
salle et à l'extérieur sur un compost existant.

Sous la conduite d'un conseiller en compostage, vous
aurez l'occasion d'aborder les thèmes suivants :

- ◆ les fondements du compostage, le sol et la végétation
- ◆ les déchets compostables
- ◆ les opérations de compostage
- ◆ le matériel nécessaire
- ◆ l'utilisation du compost au jardin

Dates à retenir :

Samedi 12 avril 1997 de 9h à 11h

Mercredi 14 mai 1997 de 19h à 21h

Lieu : WWF - 14, chemin de Poussy - Vernier

Finance du cours prise en charge par la commune de Vernier

**Pour tout renseignement et inscription,
prière de téléphoner au
Service de la voirie, tél. 306 07 67.**

Un bon compost n'est pas seulement une excellente
manière de recycler ses déchets verts, c'est également la
clé d'un beau jardin en accord avec la nature.

En effet, le compost participe au cycle naturel de la
matière et permet de redonner à la terre ce que les plantes
et les récoltes prélèvent.

Par son action naturelle à long terme, le compost permet,
mieux que tout engrais chimique, de conserver et d'amé-
liorer la fertilité des sols.

Deux nouveaux centenaires à Vernier

Climat propice à la longévité de ses habitants à Vernier ?

On pourrait le croire puisque, après avoir fêté Mlle Peudet en août et Mme Terrier en novembre, les autorités de Vernier ont eu le plaisir, par l'intermédiaire de M. Marc-Henri BRELAZ, Maire, d'apporter leurs très vives félicitations à 2 nouveaux centenaires.

Mme Emma MAGRO née Beck

Résidant actuellement à la pension «Les Rives du Rhône» à Vernier.

Née le 8 décembre 1896 à Wasen,



Mme Magro et son fils Paul

dans le canton de Berne, originaire de Sumiswald (BE), elle prend pour époux un citoyen de Vernier, d'ori-

gine italienne, M. Salvatore Paolo MAGRO, qui tient une boutique de coiffeur à la rue du Village. Le couple s'est uni, à la Mairie de Vernier, le 12 août 1924 et deux enfants, Lucie et Paul, sont nés de cette union. Elle est malheureusement devenue veuve en janvier 1965, mais reste domiciliée à Vernier-Village jusqu'au 1er décembre 1988, où elle entre aux «Rives du Rhône».

M. Paul Emile FASSLER

Originaire d'Appenzell Rhodes extérieures, M. FASSLER est né le 3 décembre 1896 et le 2 avril 1927, à Genève, il s'unissait à Mlle Anna Maria Staub, née en 1905. De cette union naissaient deux enfants Paul et Edwige (malheureusement décédée).

En 1939, la famille vient s'installer à Vernier, plus précisément dans une villa au chemin du Croissant (baptisé depuis rue Jean-Simonet).

Retraité de la Banque populaire suisse, le nouveau centenaire ne manque pas de suivre les événements locaux et internationaux en parcourant chaque jour les



M. le Maire allume un cigare, péché mignon de notre centenaire

colonnes de la Tribune de Genève.

Grand amateur de cigares, il n'a pas abandonné son péché mignon, en savourant quotidiennement ses cinq rouleaux d'herbe à Nicot.

Aux deux doubles jubilaires, les autorités renouvellent leurs très vives félicitations et leurs souhaits pour encore quelques belles années de vie paisible.

R.B.

Devenez membre du Tennis Club Vernier ! Il reste des places disponibles...



Le Tennis Club Vernier dispose de 9 courts dont 3 couverts, d'un mur d'entraînement, d'un club-house et d'un restaurant.

Un professeur et des moniteurs qualifiés sont à la disposition des membres et animent une école de tennis comprenant plus de 150 enfants.

Les membres du Tennis Club Vernier participent à de nombreuses compétitions sportives avec 9 équipes interclubs, dont une au niveau national, et dans divers tournois à titre individuel.

Le Club organise plusieurs tournois internes dans l'année, ouverts à tous les membres, y compris les non-licenciés, les seniors et les jeunes. Ces activités permettent à chacun de progresser et d'élargir le cercle de ses partenaires.

Inscrivez-vous en écrivant à l'adresse du club ou, plus simplement, en laissant vos coordonnées au N° de tél. 341 25 15 (répondeur). On vous rappellera pour vous informer des conditions d'adhésion.

TENNIS CLUB VERNIER

Via Monnet - Case postale 828 - 1214 Vernier - Tél. 341 25 15

AMQV



Petits et grands, venez nombreux

Le samedi 22 mars 1997

de 14h à 16h

aura lieu la grande vente-achat

Cette manifestation se déroulera à la **salle communale de Vernier**, école de Vernier-Place (parking, bus 6 arrêt Vernier-Place)

Quel est votre rêve ?

Des livres, des CD, des patins, des jouets, des articles de sport, des articles pour bébés, etc. ?

(Pas de vêtements, sauf les tenues de sport. La priorité ira aux articles destinés aux enfants)

Eh bien, vous trouverez votre bonheur !



Les enfants et les adultes désirant vendre sont priés de se présenter dès 13h30 afin de pouvoir installer leurs stands. Chaque vendeur est responsable de son matériel. Finance d'inscription : Fr. 2.- par vendeur.

Seuls les articles propres et en bon état seront acceptés. Nous aiderons à préparer la vente et superviserons la manifestation.

Lors de cette manifestation, diverses animations seront proposées par l'équipe des «Piafs».



Organisation : Association Maison de Quartier de Vernier

Renseignements : Olivier Hasler tél. 718 91 84 (journée)
Martine Grosjean Mani tél. 341 16 08 (soir)

Le journal "Informations Vernier"
recherche

de jeunes dessinateurs de presse,

afin d'illustrer ses colonnes

Pour tous renseignements : tél. 306 06 06

Le bon conseil du bpa



Les devoirs du cycliste

Le cycliste fait partie des usagers de la route les plus faibles et par conséquent aussi les plus menacés. Les usagers motorisés doivent avoir des égards particuliers envers eux.

Mais, de son côté, le conducteur de deux-roues non motorisé a toute une série de devoirs à respecter, tels par exemple ceux-ci :

- ne se servir que d'une bicyclette dont l'emploi est sûr à tout point de vue;
- lorsqu'il en existe, utiliser toujours les pistes et bandes cyclables;
- circuler en file, et toujours sur le bord droit de la chaussée;
- avant de dépasser, de se mettre en ordre de présélection ou d'obliquer, toujours commencer par jeter un coup d'oeil en arrière, puis faire un signe visible de la main;
- savoir que rouler sans tenir le guidon ou en lâchant les pédales est interdit par la loi;
- maintenir une distance latérale suffisante par rapport aux autres véhicules.

Enfin, le dicton «être pressé = danger» est également valable pour le cycliste. Celui qui a plus de temps pour arriver à destination circulera très certainement plus en sécurité.

*Ecole d'Art
Débutants - Avancés*

**COURS DE PEINTURE
AQUARELLE**

**DESSIN :
le corps humain
avec modèle**

*Cours donné par artiste-peintre
professeur diplômé des Beaux-Arts*

**Renseignements :
tél. 022 / 340 44 66**

Opération "Villages roumains"

Ardusat, dans la province de Maramures



Si les médias n'évoquent plus régulièrement la situation en Roumanie, d'autres tragiques situations étant malheureusement sous les feux de l'actualité, tous les problèmes ne sont pas pour autant réglés, de nombreuses difficultés sont encore rencontrées par la population. C'est pourquoi l'opération "Villages roumains" continue pour l'Association Vernier-Ardusat. Le comité a décidé, après la mise en place, avec l'aide financière des autorités verniolanes, d'un dispensaire médical mieux adapté aux besoins de la population, d'axer la prochaine action sur le bien-être des enfants, plus spécialement des élèves auxquels le matériel scolaire fait particulièrement défaut. Après des contacts avec le directeur et les institutrices et instituteurs, l'école est à la recherche du matériel suivant :

Matériel de sport, 1 téléviseur avec vidéo, 1 photocopieuse, 1 réfrigérateur, des machines à calculer, des chaises pour la salle des maîtres (20), des cahiers et crayons pour env. 200 élèves.

Les personnes qui seraient prêtes à nous aider par le don du matériel ci-dessus (matériel usagé par exemple) peuvent prendre contact avec M. Philippe Henchoz au numéro de tél. professionnel 329 78 55 ou 329 78 56.

Séjour pour des petits Roumains



Été 1992

9 enfants d'Ardusat découvrent la beauté de notre lac.

Et en 1997, d'autres en auront-ils la possibilité ?

Comme les années précédentes, l'Association Vernier-Ardusat, avec l'appui des autorités de Vernier, a décidé de remettre sur pied l'organisation d'un séjour pour les enfants, d'âge scolaire, du village d'Ardusat, parrainé dans le cadre de l'opération "Villages roumains".

Pour mener à bien cette action, nous avons besoin de

familles d'accueil

disposées à recevoir un enfant durant son séjour fixé **DU 30 JUILLET AU 13 AOUT 1997.**

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire auprès de
l'Association Vernier-Ardusat - M. Philippe Henchoz, Président
Av. Ernest-Pictet 34 - 1203 Genève
au moyen du coupon ci-dessous, jusqu'au 30 avril 1997, dernier délai

Bulletin d'inscription à retourner jusqu'à fin avril à l'Association Vernier-Ardusat

Les soussignés

domiciliés à

téléphone

s'inscrivent pour accueillir un enfant d'Ardusat, dans la mesure du possible de préférence

une fille

un garçon

lors de son séjour à Vernier du 30 juillet au 13 août 1997.

Vernier, le

Signatures



La Bohème



Accueil : Recevez un musicien ou un soliste de La Bohème

Une autre manière de participer à la préparation de cet opéra qui réunit de nombreux artistes.

L'Opéra-Studio se réjouit de l'intérêt de la population de Vernier pour ce magnifique projet : recevez chez vous, pendant quelques jours, ou plus, selon les possibilités, un chanteur ou un musicien (mai 1997).

Annoncez-vous au Service culturel de Vernier, tél. 306 06 86.

Pour les décors, nous récupérons TOUT

sauf les objets entièrement en plastique.

A déposer dans la cour de la **FERME BOURQUIN** - av. Edmond-Vaucher, Châtelaine (derrière le restaurant La Terrasse).

Voici quelques idées, mais nous comptons aussi sur votre imagination !

Boîtes en bois de vacherin, pincettes à linge, paniers, jouets, drapeaux, clochettes, brosses, outils de jardin, colifichets, cages à oiseaux, caisses en bois, lanières de cuir, perruques, lanternes, casseroles, poussettes, ciseaux, lampes, parapluies, plumes, fleurs artificielles, boîtes à biscuits, rubans...

Ateliers «Décors»

La possibilité de participer à la confection des décors de l'opéra «La Bohème» est encore ouverte.

N'hésitez pas à rejoindre les groupes de travail qui se réunissent au **Vieux Lignon** (voir plan) aux dates suivantes :

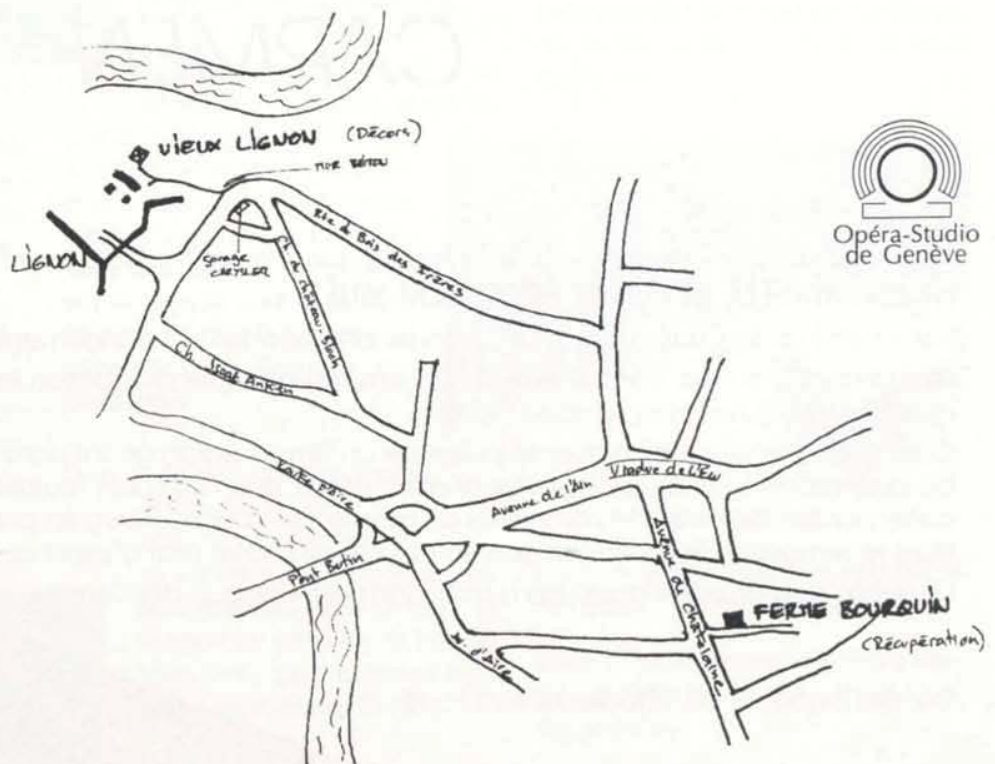
24 et 26 mars

(d'autres dates seront fixées ultérieurement)

ou téléphonez au responsable :

M. Renaud Dupuis,
tél. 700 35 34

(heures de bureau), pour de plus amples informations.



Samedi 26 avril 1997 à 20h30
dimanche 27 avril 1997 à 17h

Salle des Fêtes du Lignon

Film muet de Ernst LUBITZ, Allemagne 1918
avec Pola NEGRI, Harry LIEDTKE

Musiques de Georges BIZET,
De Falla, Debussy, etc.
arrangées par Armin BRUNNER avec,

sous l'écran, les MUSICIENS D'EUROPE

Direction : Jean-Marie CURTI



CARMEN

Nous souhaitons présenter à Genève une étude suivie durant trois ans sur un aspect passionnant du répertoire symphonique : **LA MUSIQUE POUR FILM MUET.**

Voici cette année la façon la plus courante de l'époque : l'arrangement de musiques existantes.

Tant la qualité du film, considéré en 1918 comme une super production, que celle des compositeurs feront vivre de grands moments à notre public.

C'est aussi une stimulation que de présenter un film sur écran géant dans une salle de concert (les salles de cinéma de la Belle-Epoque résonnaient mieux que nos salles feutrées actuelles) et de faire correspondre les tempi de l'orchestre au rythme des images. Avec en prime, une Carmen dont la sensualité rétro pourrait donner des idées à notre état d'esprit actuel.

Le public sera accueilli dans une décoration Belle-Epoque dès l'entrée.

Prix des places Fr. 20.-/Etudiants, AVS Fr. 15.-.

Billets en vente au Stand Info Balexert - Téléphone 796 96 41

Association des intérêts de Vernier-Village
Case postale 434 - 1214 Vernier

Du haut de ce clocher...

On a toujours intérêt à se replonger dans «Profil de Vernier» de M. Pierre Pittard. Nous l'avons souvent dit et nous le répéterons.

Ainsi, ouvrez à la page 181 où l'on nous parle des écoles de la Commune et, pour ce qui nous intéresse plus particulièrement, de celles de Vernier-Village (p. 183). M. Pittard y évoque le développement de l'instruction publique dès le début du XIXe siècle et nous expose celui des différents bâtiments qui devaient par la suite amener à la construction de



Au Couchant, la route qui va...

flèche qui, paraît-il, pouvait être dangereuse pour l'aviation civile. C'est en tout cas l'une des raisons qui aurait été donnée à côté d'autres qui, prises isolément, n'eussent peut-être eu que peu de valeur.

Quoi qu'il en soit, la modernisation du bâtiment devait aussi engendrer la disparition de la fenêtre en arc de cercle du 3ème étage et celle de l'horloge au cadran émaillé dont les gros rouages étaient visibles depuis l'appartement du concierge.

Pendant la mobilisation de 39-45, le «clocher» servit de

poste d'observation et l'on avait de là-haut une vue étendue. Ce clocher n'avait pas de cloche. Celle qui scandait l'horaire des classes se trouvait sur la façade côté Jura. Elle finit ses jours à la Colonie de vacances de Boveau sur Corbeyrier.

Du côté du Midi, on découvrait la mairie, le poids public, le presbytère, le mur d'enceinte de la propriété Naville avec, dans le fond, la maison du jardinier, la rue du Village qui a bien changé et le jardin de la ferme Dufour.

Un peu plus sur la gauche, il y avait «le Café Pinget, aujourd'hui Café Bellevue...» et, à sa

droite, la forge Morgenegg où nous vîmes ferrer les chevaux du village. On y sentait la corne brûlée et les vieux fers s'entassaient dans un angle en une haute pyramide qui a dû, par son importance, porter chance à toute la République ! Derrière la forge, un immeuble où habita plus récemment Georges Gallay et devant, un chalet qui fut la station du tram 6 et où

certaine maman du village apporta tous les jours du lait à sa petite fille, aux heures de récréation.

Au Couchant, la route qui va sur le Mandement, que l'on devine dans le lointain. Au premier plan, l'aiguillage du terminus du tram. C'est là que le conducteur changeait l'orientation de la perche du trolley, prenait ses manettes sous le bras et s'installait à l'autre bout de la motrice, direction Genève ! Les maisons blanches au second plan sont toujours là, mais le petit chemin bordé de haies a disparu en grande partie, mangé par la route de Peney...



...ce bâtiment tel qu'il se présenta en 1911...

«l'école primaire, à l'entrée du village» qui permit «d'y installer six classes, une salle de gymnastique et de réunions et un logement pour le concierge».

On trouve un peu plus loin une vue de ce bâtiment tel qu'il se présenta en 1911 lors de son inauguration. Si on le compare à ce qu'il est de nos jours, on peut regretter la suppression de la



Du côté du Midi...



Un peu plus sur la gauche...

C'est ce qu'on voyait depuis la flèche de l'école...de Vernier-Place.

Voilà. C'est encore une histoire pour les petits enfants d'hier et d'aujourd'hui.

Le Comité de l'AIVV

Photos "Collection Vieux Vernier"

Vernier

P R E S E N T E

MUSIQUE AUJOURD'HUI est une série de concerts de musique contemporaine organisée pour la commune de Vernier par le flûtiste à bec et compositeur François Mützenberg. Ces concerts ont l'ambition de s'articuler autour de trois axes : proposer au public une musique d'aujourd'hui qui aille à sa rencontre par le biais d'une thématique forte, donner la parole à des acteurs musicaux de la région, considérer le concert comme une oeuvre d'art. Pour favoriser le contact entre les musiciens, les compositeurs et le public, les concerts ont lieu dans le cadre chaleureux et intime de la Maison Chauvet-Lullin à Vernier-Village.

SAMEDI 12 AVRIL 1997, 20h30

Salle de spectacles de la Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57 à Vernier

LETTRES SONORES

Concert donné par :

| | |
|---------------------|-----------------|
| François Mützenberg | flûte à bec |
| Dóra Kiss | danse |
| Pierre Thoma | haut-parleurs |
| Nicolas Sordet | live electronic |
| Dorothea Schürch | voix |
| Jacques Demierre | piano |

DIMANCHE 13 AVRIL 1997, 17h

Salle de spectacles de la Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57 à Vernier

CHANTS D'OISEAUX

Concert donné par :

| | |
|---------------------|-------------|
| Daniel Fuchs | piano |
| Luc Fuchs | clarinette |
| François Mützenberg | flûte à bec |

Entrée : Fr. 15.—/10.— (AVS, étudiants)

Renseignements : Service culturel de Vernier, 306 06 86

ORGANISATION SERVICE CULTUREL DE LA MAIRIE DE VERNIER